

# Cadre Juridique et politique sur le changement climatique au Bénin

Hôtel du Lac, les 21 et 22 juin 2021

Dr DONOUMASSOU Pulchérie

# SOMMAIRE

01. Introduction
02. Cadre juridique des CC
03. Cadre politique et institutionnel
04. Rôle du Journaliste
05. Conclusion

# Introduction

Le **réchauffement climatique** est un phénomène global de transformation du **climat** caractérisé par une augmentation générale des températures moyennes (notamment liée aux activités humaines)

**Le changement climatique touche toutes les régions du monde.**

- **Les calottes glaciaires polaires fondent**
- **le niveau des océans est en hausse.**
- **les phénomènes météorologiques extrêmes et les précipitations**
- **Des vagues de chaleur et des sécheresses de plus en plus extrêmes.**



# Introduction

**Le changement climatique est le problème critique du développement humain pour notre génération.**

- l'Afrique est une des régions les plus vulnérables aux changements climatiques

---

l'intégration de la problématique de l'environnement et des changements climatiques dans les outils de planification et projets de développement,

---

**Objectif 13:** Mesures relatives à la lutte contre les changements **climatiques**. Tous les pays du monde sont témoins des graves répercussions du **changement** ...

# Introduction

Le problème des changements climatiques fut propulsé à l'avant-plan de l'agenda politique international

En décembre 1989, l'Assemblée générale adopta sa deuxième résolution sous l'intitulé « Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures



prise en compte des différences pour garantir l'efficacité des mesures d'adaptation

# Introduction

- Pourquoi?  
Pour encadrer les actions

- Cadre juridique riche
- Conventions, Directives régionales, Lois ,décrets et d'arrêtés

Mise en place d'une cadre juridique pour orienter les actions

Mise en place d'un cadre juridique avec la définition du rôle des acteurs

Implication de tous à l'élaboration des textes juridiques

# AEM sur les CC



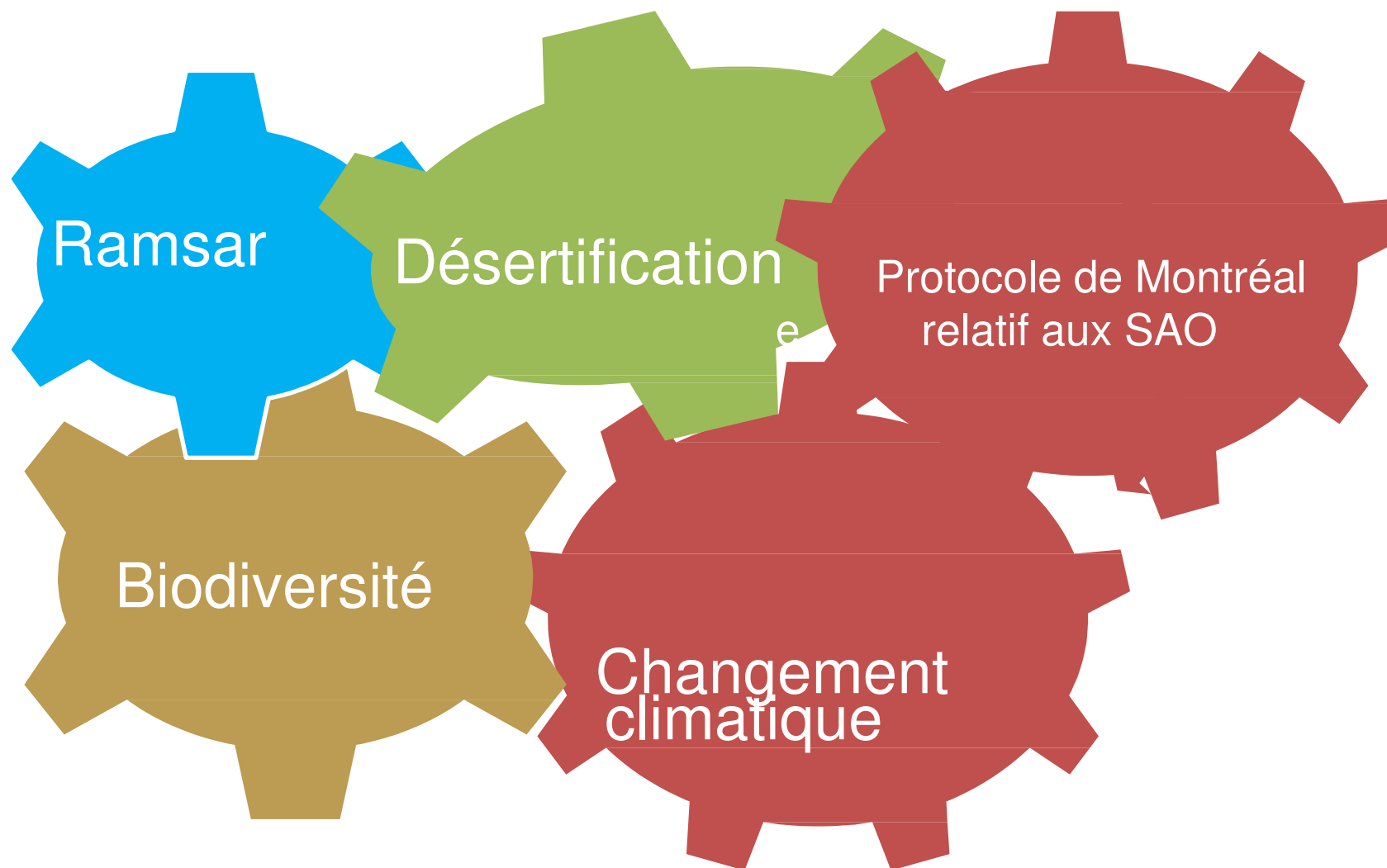
CCNUCC

protocole de Kyoto

*Accord de Paris*

CCNUCC Décret 93-304 du 13 /12/ 1993  
Protocole de Kyoto de 12/97 Décret  
2001-543 du 17 décembre 2001  
Accord de Paris 2016: 12 /12 /2015  
Décret n°2016-665 du 25 /08/2016

# Autres conventions





# Cadre légal des CC

la Convention-cadre sur les changements climatiques adoptée à New York le 9 mai 1992

## Préambule :

- reconnaissance du caractère mondial des changements climatiques sont « un sujet de préoccupation pour l'humanité toute entière
- introduction du principe de « responsabilités communes mais différenciées »
- **L'objectif** est de *stabiliser*, conformément aux dispositions pertinentes de la Convention, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique *dangereuse* du système climatique.

## Accord de Paris

- L'objectif de l'Accord de Paris est :
- de renforcer la réponse mondiale à la menace du changement climatique en maintenant l'augmentation de la température mondiale à un niveau bien inférieur à 2 degrés Celsius à 1, 5°C
  - accroître la capacité des pays à faire face aux impacts du CC et à rendre les flux financiers compatibles avec un faible niveau d'émissions de GES et une voie résiliente au climat
  - présenter les "Contributions déterminées au niveau national"
  - rendre compte régulièrement de leurs émissions et de leurs efforts de mise en œuvre

# Cadre légal des CC

## Protocole de Kyoto

- Réduction des CO2 et des GES
- ces gaz d'au moins 5 % par rapport au niveau de 1990 au cours de la période d'engagement allant de 2008 à 2012
- Accroissement de l'efficacité énergétique dans les secteurs pertinents de l'économie nationale;
- Protection et renforcement des puits et des réservoirs des gaz à effet de serre non réglementés par le Protocole de Montréal

## Ratification

CCNUCC : Décret 93-304 du  
13 /12/ 1993

Protocole de Kyoto de 12/97:  
Décret 2001-543 du 17  
décembre 2001

Accord de Paris 2016: 12 /12  
/2015 Décret n°2016-665 du  
25 /08/2016

# Cadre légal des CC

La loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;

## **Article 27:**

Toute personne a droit à un environnement sain, satisfaisant et durable et a le devoir de le défendre.

L'État veille à la protection de l'environnement.

La loi n°98-30 du 12 février 1999 portant loi-cadre sur l'environnement

**Article 3 :** principes généraux  
"droit à un environnement sain"

**Art 4 :** les objectifs

- protéger l'environnement
- restaurer les sites dégradés
- Surveiller en permanence la qualité de l'environnement

**Art 5:** - établir un système d'information

- promouvoir l'information et l'éducation environnementale

# Cadre légal des CC

## La loi sur les changements Climatiques

### **Article 1<sup>er</sup>: les définitions**

- aux écosystèmes continentaux, littoraux et marins ainsi qu'aux eaux connexes et aux établissements humains sous la souveraineté de l'Etat;
- à toutes les actions, activités, mesures et initiatives entrant dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques et leurs effets et conséquences négatifs

### **Article 2: Objet**

### **Article 3: aux domaines d'activité**

- l'agriculture et gestion des terroirs ;
- la production de l' électricité et L'efficacité énergétique ;
- la gestion intégrée des ressources en eau ;

### **Article 4 : objectif de la loi**

loi vise à lutter contre les changements climatiques ainsi que leurs effets et conséquences négatifs et d'accroître la résilience des communautés vivantes.

# Cadre légal des CC

La loi sur les changements Climatiques

## **Article 5** : Les objectifs environnementaux

- 1- la protection des êtres et établissements humains; des animaux et des végétaux contre les menaces globales
- 2- la lutte contre la pollution de l'air, des sols, des eaux marines et continentales, superficielles et souterraines ;
- 3- la gestion écologiquement rationnelle des ressources non renouvelables et de tous les types de déchets ;
- 4- la réduction des risques de catastrophes.

## **Article 6**: la responsabilité de l'Etat dans la protection

# Cadre légal des CC

## La loi sur les changements Climatiques

Article 7: intégration des CC politiques et les stratégies et leur déclinaison à tous les niveaux .

Actualisation des anciens docs

Article 12: Adopte les politiques et stratégies appropriées pour la prévention, la réduction, et la maîtrise des effets liés aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles

**Article 16** : L' Etat prend les mesures pour:

1- **l' évaluation préliminaire ainsi que la publication des faits, incidents, phénomènes** ou fléaux constatés, notamment des effets probables ou existants des changements climatiques;

2- **l' information, dans les meilleurs délais possibles**, des organismes sous régionaux, régionaux et internationaux compétents

**Article 17**: la promotion des savoirs faire endogènes

# Cadre légal des CC

## La loi sur les changements Climatiques

**Article 24** : L'Etat veille à l'information, à la sensibilisation, à l'éducation du public

**Titre V : adaptation**      **Chap Ier: GIRE**

**Article 81** : L'Etat prend des dispositions pour informer l'opinion publique sur l'état de l'inventaire national des émissions et des réductions de gaz à effet de serre par un rapport biennal.

**D'autres textes réglementaires: loi portant gestion de l'eau, la loi-cadre sur la pêche, la loi sur le littoral, loi portant vaine pâture**

### Forces

- Ratification des conventions et accords
- la mise en œuvre de ces accords
- La prévision des dispositions sur l'information

### Faiblesses

- Faible association des acteurs à l'élaboration des textes
- Etat: seul acteur de l'information sur les GES
- Effectivité

# Cadre institutionnel relatif au CC

La gouvernance des changements climatiques au plan national relève au premier chef de la mission du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD),

## **Cadre institutionnel Public et privé**

◦ **MCVDD.**

◦ **la Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC),**

◦ **Le Comité National de mise en œuvre de la CCNUCC.**

◦ **Le Fonds National pour l'Environnement et le Climat.**

◦ **Les autres ministères sectoriels**

**Les collectivités décentralisées**

**Acteurs**

**OI, les PTF, ONG et Associations, les Journalistes**



## Cadre institutionnel relatif au CC

- Comité National sur les Changements Climatiques (CNCC) ayant pour attributions le suivi et le contrôle du processus de mise en œuvre de la Convention
- une Autorité Nationale désignée du Mécanisme pour un Développement Propre (AND-MDP) au titre du Protocole de Kyoto
- une Commission de Modélisation Economique des Impacts et de l'Intégration des Changements Climatiques dans le Budget Général de l'État (CMEICB).
- La Commission Technique chargée du processus du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (CTPNA), et créée par l'arrêté interministériel n° 014/MCVDD/MPD/MEF/DC/SGM/DGEC/SA – 001 SGG 19 du 12 mars 2019

# Cadre politique des CC

Programme intégré d'adaptation pour la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques sur la production agricole et la sécurité alimentaire au Bénin », élaboré en 2009

« Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA)

Plan national d'adaptation (PNA) au Bénin

# Cadre politique des CC

- ❖ la Stratégie Nationale du Bénin pour la Mise en Œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (2003),
- ❖ la Deuxième Communication Nationale du Bénin sur les Changements Climatiques (2011),

- ❖ les Contributions Prévues Déterminées au niveau National du Bénin-CPDN (2015),  
Objectif:
- ❖ la Stratégie de Développement à Faible Intensité de Carbone et Résilient aux Changements Climatiques 2016-2025 (2016).
- ❖ La TCN

# Les acteurs dans la lutte contre les CC

Acteurs

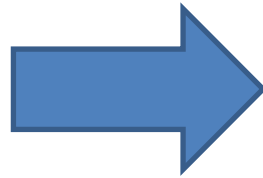
- L'Etat
- sociétés civiles,
- universitaires,
- O I, ONG
- collectivités décentralisées
- Les journalistes



- peut-il et doit-il, lui aussi, assumer sa responsabilité d'acteur, ou s'en tenir à un rôle classique d'observateur « impartial » ?

# Le rôle des journalistes dans la lutte contre les CC

Information



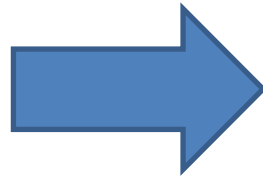
Admise comme un bien aussi nécessaire à la survie que l'eau, les aliments et les soins.



- peut-il et doit-il assumer sa responsabilité d'acteur, ou s'en tenir à un rôle classique d'observateur « impartial » en matière de CC ?

# Les acteurs dans la lutte contre les CC

Information  
juste



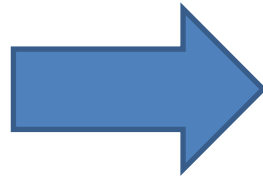
- Renseigner la population
- Réduire les paniques, les troubles les rumeurs
- Éviter les déplacements inutiles
- Faire le spot sur ceux qui retardent ou bloquent les solutions



- Mettre l'accent sur les autres déséquilibres :
  - épuisement des sols,
  - résidus chimiques dans les eaux,
  - La pollution par les déchets dangereux

# Les Journalistes dans la lutte contre les CC

Pouvoir  
d'influence  
des Médias.



**Climat : des  
changements  
urgents... impossibles  
sans les médias**

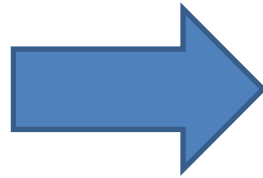


Si la planète est le Titanic, les médias sont-ils l'orchestre qui nous berce jusqu'au naufrage ou bien une place publique qui interpelle et donne la parole à tous : pilotes, équipage, armateurs, savants qui annoncent les tempêtes, passagers de première comme de troisième classe ?



# Les Journalistes dans la lutte contre les CC

Pouvoir  
d'influence  
des Médias.



Média comme  
levier de  
changement social

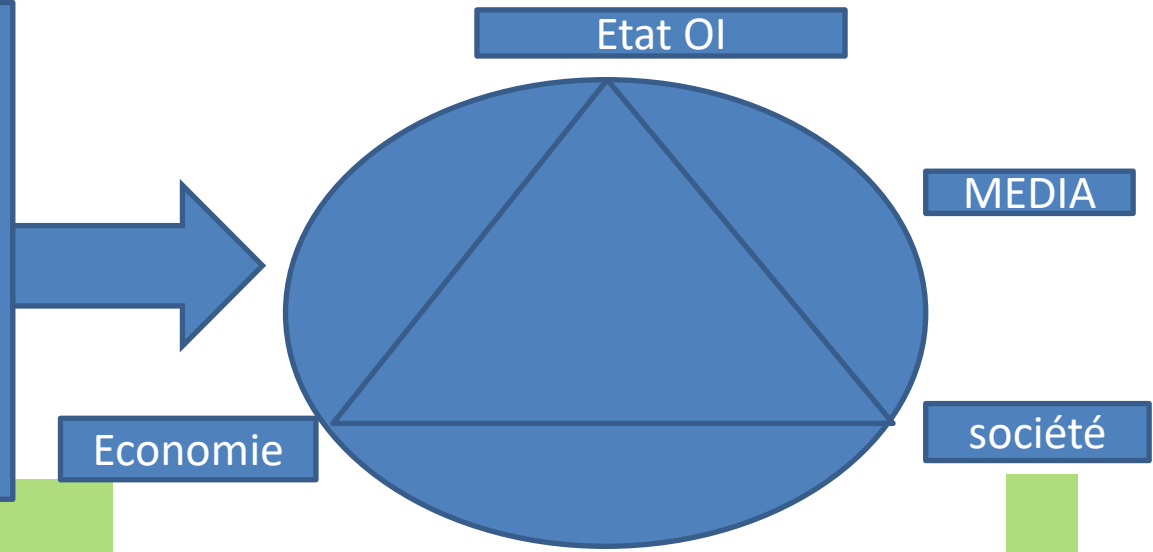


Pour l'économiste britannique Paul Collier, « le milliard de pauvres absolus ne verra jamais son sort s'améliorer si leurs pays n'ont pas de médias indépendants capables d'éduquer la population, d'informer et de surveiller les dirigeants, de formuler les enjeux, de sortir du populisme. » the bottom billion, 2008



# Les Journalistes dans la lutte contre les CC

Stratégie  
Associer les médias à la  
gouvernance mondiale  
représente un défi de  
taille.



Triangle de gouvernance autour duquel gravite  
les médias comme électron libre  
- Le journaliste doit travailler en réseaux avec les  
journaliste et acteurs nationaux et internationaux

# Les Journalistes dans la lutte contre les CC

Les journalistes doivent :

- suivre les activités du gouvernement dans le pays et à l'étranger.
- examiner les efforts faits par les gouvernements pour renforcer les réglementations et suivre leur application.
- évaluer les compensations créées pour lutter contre les émissions;
- accentuer la couverture sur le terrain sur les impacts du changement climatique;
- enquêter sur les groupes d'activistes travaillant sur les questions climatiques, leurs objectifs;
- exercer un regard critique sur les solutions proposées pour prévenir le changement climatique et s'y adapter;
- Informer, communiquer.

# Défis

d'information au niveau  
gouvernemental, local et de la  
société civile et des acteurs de  
communication

Elaboration de stratégies et plans  
d'actions

- *Définition des rôles et responsabilités*
- *Mise en cohérence de la stratégie de communication*

# Défis : Communication

**Echelles**

**locale, nationale,  
régionale, inter -  
gouvernementale**

**Étapes**

**négociation,  
mise en  
œuvre des  
actions , des  
politiques,  
programmes**

**Outils**

**Outils et  
techniques de  
communication,  
etc.**

# Perspectives

**Avec quels  
acteurs majeurs ?  
Les Journalistes**

Informier, sensibiliser et communiquer sur les actions d'adaptation aux changements climatiques de façon continue avec les parties prenantes

**Quelles sont les interfaces adéquates pour une information transformatrices ?  
Quel est le mécanisme d'évaluation de cette information ?**

# Perspectives

## Théorie du Changement

**Orientation stratégique**  
fournir, l'information  
dans un temps limité,

équipe de spécialistes

**Participation ouverte  
des journalistes**

Transparence dans les  
démarches d'analyse,  
contrôle de qualité des  
informations,

---

**Synergie d'actions**

Une collaboration étroite, verticale  
et horizontale, entre les spécialistes  
chargés de information

# Conclusion

la gouvernance  
des CC repose sur  
un ensemble  
d'acteurs

Tous les niveaux  
d'intervention :  
Local, Infranational,  
national

**Les acteurs chargés de  
l'information sont les  
principaux**

- Les actions de synergie s'impose à tous les acteurs pour une lutte réussie.
- Rechercher l'information et l'information juste
- Nouer des partenariats



<https://www.changementsclimatiques.bj/>

**Merci de votre  
attention**